

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 24 Mai 2017,

Perturbateurs Endocriniens : la France doit continuer à faire avancer l'Europe

Les Perturbateurs endocriniens (PE) vont faire l'objet d'une réunion très importante des ministres de l'environnement le 30 mai prochain à Bruxelles. Cette réunion devrait statuer sur la définition des PE. Cette question traîne depuis des années en raison des tergiversations de la Commission Européenne. Celle-ci devait faire une proposition avant décembre 2013. Il a fallu une plainte de la Suède soutenue par la France auprès de la Cour européenne de justice, qui s'est traduite par la condamnation de la Commission européenne pour manquement à ses obligations pour que celle-ci fasse une proposition en juin 2016. Même si cette proposition reprend pour partie la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé datant de 2002 (!), elle est accompagnée de réserves qui en atténue la portée et va rendre difficile la classification.

« La Santé environnementale sera une priorité du quinquennat », « Interdiction des perturbateurs endocriniens ».....Le RES avait noté avec satisfaction les engagements du candidat Emmanuel Macron. La réunion de Bruxelles est l'occasion de les transcrire dans la réalité. La France est aujourd'hui le pays leader au niveau européen. Elle doit le rester et entraîner les autres pays. Les Perturbateurs endocriniens représente un enjeu sanitaire majeur. On ne peut pas comprendre la croissance des cancers du sein ou de la prostate, de l'obésité et du diabète, des troubles du comportement et de la reproduction...sans prendre en compte les données scientifiques les plus récentes qui montrent qu'une grande partie de ces maladies sont la conséquence de l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse et la petite enfance.

C'est aussi un enjeu économique majeur. Le coût des maladies chroniques met en péril le financement de l'assurance maladie. On dépense en frais médicaux 64 milliards d'euros en plus qu'il y a 20 ans. Ce ne doit pas être compris non comme une charge pour les entreprises mais une formidable incitation à l'innovation et donc un avantage compétitif. **Avec les perturbateurs endocriniens, le nouveau gouvernement a l'occasion d'afficher une ambition et de rompre avec les vieux schémas.**

Contact presse : André Cicolella 06 35 57 16 82